

François Hollande  
flanqué du président  
de la Cour des comptes,  
Didier Migaud,  
le 7 septembre 2012.



Photo AFP

## A la grecque...

Une ravageuse cure de rigueur se profile à grande allure. Le patronat, la Commission européenne exigent de ne plus différer. Pourquoi ? Parce qu'il faudrait financer le « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE) au bénéfice des patrons, pour un montant de 20 milliards d'euros par an, décidé par le gouvernement en fin d'année dernière. Parce qu'il faudrait respecter les engagements pris auprès de Bruxelles de réduction de 10 milliards par an des dépenses publiques, entraînant une nouvelle cure d'austérité. Ces montants risquent de s'alourdir encore, car les suppressions d'emplois en cascade décidées dans le secteur privé, au rythme de mille par jour, accélèrent la crise. Aux vives inquiétudes, voire à l'affolement qui s'expriment jusque dans la majorité gouvernementale face à la violence du choc que cela provoquerait, le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, répond par l'annonce d'une sorte de « big-bang » visant à réduire les domaines d'action de l'Etat et des régimes de protection sociale collective.

La « réduction des dépenses doit être privilégiée », a déclaré le ministre le 18 février sur RTL, rappelant que cela allait se faire notamment dans le cadre de la « modernisation de l'action publique » (MAP) mise en place par Matignon. « C'est à partir de ça, y compris en revoyant les politiques publiques, en les évaluant, en étant capable de redéfinir ce qu'est l'action publique, c'est comme ça que nous allons parvenir en effet à une dépense publique maîtrisée », a-t-il ajouté. En vertu de quoi, il faudrait asphyxier comme jamais les communes, réduire les allocations familiales, sabrer les retraites ! Quelques jours plus tôt, le « socialiste » Didier Migaud, président de la Cour des comptes, présentait un rapport où est écrit : « La priorité absolue est désormais d'intensifier l'effort de maîtrise de la dépense dans l'ensemble des administrations publiques. »

Yan Legoff

C'est un véritable tournant de la rigueur que prépare le gouvernement : services publics, collectivités locales, allocations familiales, retraites sont directement ciblés.

# Rigueur : le gouvernement veut tailler dans le vif

## REPÈRES

### Un calendrier resserré

● **Mercredi 20 février** : le Premier ministre réunit le gouvernement en déjeuner de travail. Au menu : les coupes budgétaires.

● **D'ici au 22 février** : avec six semaines d'avance sur le calendrier prévu, envoi des lettres de cadrage aux ministres.

● **22 février** : la Commission européenne publie sa prévision de déficit pour la France. C'est dans ce document qu'elle évaluera la politique du gouvernement et sa conformité avec l'objectif de réduction du déficit public à 3 % du PIB cette année, en préconisant de nouvelles mesures.

● **1<sup>er</sup> mars** : installation du Haut Conseil des finances publiques. Institué lors de la ratification du traité européen de super-austérité (le TSCG) à l'automne dernier, cet organe, qui sera dirigé par le président de la Cour des comptes, Didier Migaud, est appelé à juger de la sincérité des engagements du gouvernement. Il sera une sorte de fondé de pouvoir de la Commission européenne.

● **15 mars** : le programme de stabilité, dans lequel le gouvernement détaillera ses engagements auprès de Bruxelles, sera présenté au Parlement.

### CGT et FO appellent à la mobilisation contre le projet de loi sur la flexibilité

Non signataires de l'accord interprofessionnel sur la flexibilité du 11 janvier, paraphé par le Medef et la CFDT, les confédérations CGT et CGT-FO ont décidé, contre la transposition dans la loi de cet accord, d'appeler les travailleurs « à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs ». Les confédérations appellent leurs syndicats « à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers de rassemblements, de manifestations et arrêts de travail dans les régions, départements et localités, le 5 mars prochain » (lire page 6).



« Il est particulièrement important que la France baisse son déficit sous les 3 % cette année »

Jörg Asmussen, membre du directoire de la Banque centrale européenne, le 15 février. (Photo AFP)

## Retraites

### « La pression de Bruxelles va s'accroître sur la France »

« Pour réaliser les 10 milliards d'euros d'économies nécessaires au financement du crédit d'impôt compétitivité, la France va devoir mettre à contribution les retraites, sous l'œil avisé de Bruxelles », indique le quotidien patronal *Les Echos* (6 février) sous le titre : « La pression va s'accroître sur la France. » « Sans économies substantielles sur les retraites, il sera difficile, voire impossible d'atteindre les 10 milliards », poursuit le journal qui ajoute, une semaine plus tard : « Sur les retraites comme sur les prestations sociales, l'exécutif va s'engager à faire voter des réformes dès l'automne. »

Interrogé le 10 février sur France Inter au sujet des différentes pistes à l'étude — recul de l'âge de départ effectif, de l'âge légal, ou encore mise à contribution des retraités en désindexant partiellement les pensions —, le ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a déclaré : « Aujourd'hui, l'ensemble des solutions sont sur la table », précisant : « A l'évidence, il y aura des efforts nécessaires. » Le journal *Le Monde* (9 février) avait indiqué, citant une source à Matignon, que le gouvernement souhaitait « accélérer la réforme des retraites ».

### Allocations familiales 2,5 milliards d'euros soustraits aux familles

Le *Journal du dimanche* (17 février) écrit que le gouvernement pourrait soumettre les allocations familiales à l'impôt ou bien encore les baisser « d'un milliard l'an prochain puis de 1,5 milliard supplémentaire l'année suivante ». Dans ce cas, « les allocations seraient plafonnées ou accordées sous conditions de ressources ».



Ayrault et Gallois, le 5 novembre 2012.

Photo AFP

### Tout cela pour payer le cadeau gouvernemental de 20 milliards d'euros aux patrons

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) résulte du rapport Gallois, présenté en novembre dernier et repris pour l'essentiel par le gouvernement. Il est devenu effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il permettra aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt de 13 milliards d'euros dès 2013, et de 20 milliards d'euros les années suivantes. Pour financer cette mesure, le gouvernement a décidé :

— de baisser de 10 milliards d'euros les dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale. D'où les mesures annoncées dernièrement, qui vont peser sur les travailleurs. D'où, également, la poursuite des suppressions d'emplois dans la fonction publique, du gel du point d'indice servant de base au calcul du traitement des fonctionnaires, la suppression ou le report de nombreux projets d'investissements publics ;  
— d'augmenter la TVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain (pour 6 milliards d'euros) et d'instituer un nouvel impôt « écologique ». La presse évoque cette semaine un alignement de la taxe sur le gazole sur celle de l'essence. Cela sera décidé dans les prochains mois.

Y. L. ■

# Qui percevra encore des allocations familiales ?

Nicole Bernard

**Le président (PS) de la Cour des comptes préconise soit de diminuer le nombre de familles allocataires, soit d'inclure les allocations familiales dans le revenu imposable.**

Une nouvelle fois, c'est Didier Migaud (PS), nommé président de la Cour des comptes par Sarkozy, qui est chargé de présenter la feuille de route du gouvernement Hollande-Ayrault.

Il n'y va pas par quatre chemins : « La France est malade de ses déficits. » Selon lui, « l'essentiel de l'effort doit porter sur les dépenses ». Après avoir annoncé qu'il fallait faire des économies sur tout, M. Migaud s'en prend aux prestations sociales.

« Personne ne doit être à l'écart de l'effort », nous annonce ce parangon des vertus budgétaires. Traduisons : « Faites payer les pauvres, ils sont les plus nombreux » ! Les familles ont déjà dû faire leur deuil de la revalorisation du 1<sup>er</sup> janvier. Ce n'est qu'un début. M. Migaud propose au gouvernement les mesures suivantes :

— soit baisser le montant global des allocations familiales de 2,5 milliards en deux ans, soit 8 % du total des prestations pour l'entretien des familles. Du jamais vu.

**“2,5 milliards seraient soustraits aux familles en deux ans, soit 8 % du total des prestations. Du jamais vu”**

Comment les baisser ? En réduisant le nombre de bénéficiaires. Aujourd'hui, les allocations familiales sont versées à toutes les familles dès lors qu'il y a deux enfants. « Injustice », pour M. Migaud. Partisan de verser 20 milliards de crédit d'impôt aux patrons, il ne saurait accepter que toutes les familles bénéficient des prestations familiales. Le hic, c'est que pour trouver 2,5 milliards dans ce plafonnement des revenus, il faut baisser la barre très bas, afin d'exclure du droit aux allocations familiales, non seulement les familles « très riches », mais aussi une bonne partie des familles plus modestes.

— Soit inclure les allocations familiales dans le revenu soumis à l'impôt (on appelle cela la « fiscalisation »). C'est là une grande spécialité du PS, puisqu'il faut rappeler que, depuis Rocard, les redevables de la CSG payent des impôts sur l'impôt !

Cette mesure augmenterait mécaniquement le revenu imposable pour toutes les familles.

Elle serait meurtrière (voir *Informations ouvrières*, n° 233), car des familles jusqu'ici non imposables le deviendraient, sans compter les autres dégâts collatéraux, dont la perte d'aides sociales.

## Un abus de langage tout à fait prémédité

Selon M. Migaud, « on peut considérer que (les allocations familiales sont) une prestation qui rentre dans les revenus et qui peut d'une certaine façon être fiscalisée ».

C'est un mensonge pur et simple. Les allocations familiales ne « rentrent pas dans le revenu ». Elles ont comme but, depuis 1945, de « couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils (les travailleurs) supportent » (article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945).

En outre, parler de « revenu » pour 127,05 euros par mois (montant pour deux enfants), il faut le faire !

Les allocations familiales sont une compensation de dépenses et non un « revenu », M. Migaud le sait très bien. Mais en soutenant mordicus qu'elles sont un revenu, M. Migaud joue sur les deux tableaux : non seulement il propose de « fiscaliser » les prestations familiales en les intégrant dans l'assiette de l'impôt, mais il pave le chemin au transfert de leur financement, aujourd'hui encore assuré par 30 milliards de cotisations patronales, sur l'impôt, et plus particulièrement sur la CSG.

## Le gouvernement annonce 3 milliards supplémentaires de coupes dans les dotations aux collectivités locales

“Pour la première fois depuis le début du quinquennat, l'exécutif s'est mis à dos les élus, à commencer par les socialistes, furieux de l'annonce jugée unilatérale d'une cure d'austérité renforcée pour les collectivités locales en 2014-2015”, rapporte l'AFP le 12 février.

Ce jour-là, le gouvernement a annoncé aux associations d'élus locaux, interloquées par la brutalité de la mesure, que ses dotations aux budgets des collectivités locales (communes,

départements et régions) seraient réduites de 3 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2014-2015.

**André Laignel : “Un coup très dur et sans précédent”**

Il n'était prévu « que » 1,5 milliard auparavant. Le vice-président de l'Association des maires de France lui-même, André Laignel, pourtant élu PS, dénonce « un coup très dur et sans pré-

cedent pour les collectivités ». « Très concrètement, cette baisse des dotations aura un impact direct sur les services à la population », prévient-il, en s'insurgeant contre « un effet de ciseaux massif puisque nos charges vont augmenter aussi. Rien qu'en 2014, nous aurons 2 milliards de dépenses en plus », à commencer, dit-il, par le coût pour les communes de la réforme prévue des rythmes scolaires, qui concentre déjà sur elle le rejet des instituteurs, en grève massive dans tout le pays le même jour (*lire page 4*). ■

### Interview



**La parole à...**  
**Christian Turrel,**  
maire de Loupian  
(Hérault, 2 000 habitants)

**Votre conseil municipal a signé à l'unanimité la proposition de loi pour le rétablissement du libre choix des communes (1). A quoi êtes-vous confrontés localement ?**

Les maires et les élus sont bien conscients de l'évolution en cours. Nous voyons bien où on veut en arriver. Au bout du bout, ce serait la fin des communes ! Or nous sommes très attachés à la proximité, la population aussi (...). Ici, nous sommes dans une communauté de six communes, et cela se passe à peu près bien parce que nous avons adopté un système qui sur-représente les petites communes, plus que ne le prévoit la préfecture (...). Nous avons été au

**“Avec le désengagement de l'Etat, nos budgets se dégradent. Depuis quatre ans, c'est de l'ordre de 3 % en moins tous les ans”**

cœur d'une bataille homérique depuis 2004, quand Georges Frêche (ancien maire de Montpellier — NDLR) a voulu nous englober dans une grande métropole de Montpellier à Sète.

Et il aurait fallu se taire et filer doux ! Plus récemment, un autre projet de nouveau périmètre voulait nous mettre dans une agglomération avec la ville d'Agde. Tout cela engendre une pagaille invraisemblable, avec des divisions politiques et des rivalités de personnes sans rapport avec le bien public. La démocratie en prend un coup ! Je ne suis pas opposé à l'intercommunalité, à condition,

comme le dit votre document, que ce soit la libre coopération !

**Le but n'est-il pas aussi de faire payer une partie du déficit par les collectivités locales, de faire des économies d'échelle ?**

Bien sûr, avec le désengagement de l'Etat, nos budgets se dégradent. Depuis quatre ans, c'est de l'ordre

de 3 % en moins tous les ans. Cela devient de plus en plus difficile d'équilibrer nos budgets. Nous sommes confrontés aux calculs de la taxe professionnelle, élaborés, là-haut, par on ne sait quels technocrates, et qui sont d'une complexité incroyable. Et maintenant, il y a l'école (la réforme des rythmes scolaires — NDLR) ! Ce n'est pas simple. Cent élèves à gérer le mercredi avec un centre de loisirs déjà surchargé ! J'ai invité les parents à venir en discuter. Mais je comprends la fronde des enseignants.

**A votre avis, que faudrait-il faire pour développer cette campagne de défense des communes ? Il va y avoir une rencontre nationale dans la Loire, en avril. Qu'en pensez-vous ?**

A mon sens, il faut aller voir les députés. Ce sont eux qui doivent prendre leurs responsabilités. Ce sont eux et les sénateurs qui font la loi ! Mais l'idée de réunir les

signataires de la proposition de loi me convient, cela peut permettre d'informer la population, et aussi les médias.

Je serais partant pour aller à Roanne avec une délégation de la commune, mais c'est l'Assemblée nationale qu'il faut viser.

Il va y avoir la discussion sur l'acte III de la décentralisation, cela peut être l'occasion de parler de l'article unique de la proposition de loi pour le libre choix des communes.

Je vais déjà le faire connaître à quelques collègues.

**Propos recueillis par notre correspondant ■**

(1) Il s'agit d'une proposition de loi, avec un article unique, rétablissant le libre choix des communes contre l'intercommunalité forcée qui voit les préfets intégrer de force des communes dans des agglomérations, comme dans la Loire, où plus de cent élus ont remis leur démission en signe de protestation. Le texte est signé par des centaines d'élus dans toute la France, dont Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) et secrétaire national du POI.

### ÉDITORIAL



## Résistance légitime

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Avant les élections, nous avions, dans ces colonnes, prévenu : s'ils se soumettent au TSCG, président et gouvernement, quels qu'ils soient, seront amenés à poursuivre et aggraver la politique de Sarkozy. Où en sommes-nous ? Ayrault vient d'annoncer que l'objectif de 3 % de déficit public ne serait pas tenu en 2013. La mécanique infernale se met aussitôt en route. La France étant inscrite sur la liste des Etats à la dérive, Bruxelles a le choix : ou bien imposer de procéder, tout de suite, aux coupes permettant de retrouver les 3 % dès 2013 ; ou bien admettre le report à 2014, à condition que le gouvernement français ait, sous deux mois, « fourni les efforts structurels » nécessaires. Dans le cas contraire, l'Union européenne pourrait imposer des sanctions dès le mois de mai. Ainsi va la dictature du TSCG !

Aussitôt, Hollande et Ayrault s'exécutent. Ils décident de nouvelles mesures pour faire payer les retraités, les familles (fiscalisation des allocations familiales), et les chômeurs. Des coupes massives sont annoncées dans les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales invitées à sabrer à la hache dans les services publics. Le calendrier parlementaire s'accélère. En quelques mois, devraient être adoptés la réforme Peillon, l'acte III de la décentralisation, la réforme des universités et la transposition de l'accord Medef-CFDT. Cette dernière étant, on l'a compris, la réforme des réformes, démembrant le Code du travail, pour laquelle l'OCDE, réunie en ce moment, exige que la France consacre des efforts particuliers.

Certes, on peut s'amuser avec les mots, et prétendre, comme le gouvernement, qu'il ne s'agit pas d'austérité mais de « gestion rigoureuse » (1). Mais, les faits sont les faits. Alors que près de 70 000 emplois marchands ont été détruits en France en 2012 ; alors que les plans de licenciements succèdent aux plans de licenciements ; alors que par millions, travailleurs, jeunes, paysans, retraités sont menacés de s'enfoncer dans une véritable misère, ne disposant même pas des moyens de survivre, les mesures annoncées ces derniers jours par le gouvernement constituent bien un plan de guerre contre les travailleurs et la jeunesse, ainsi contraints à une légitime défense.

Après le 12 février qui a vu les enseignants, du premier degré surtout, dresser leur grève massive contre le décret sur les rythmes scolaires et la réforme Peillon, se profile à présent le 5 mars. Dans tout le pays, travailleurs, militants et organisations saisissent l'appel des deux confédérations FO et CGT pour bloquer la transposition de l'accord scélérateur Medef-CFDT, comme un point d'appui pour organiser la résistance contre les politiques anti-ouvrières et antisociales. Cette résistance est légitime, nécessaire, conforme à la démocratie (2).

Et au plan politique, cela ramène au point de départ : rupture avec l'Union européenne, abrogation du TSCG et de l'ensemble des traités européens qui ne sont que des instruments du capital financier et de la classe exploiteuse ! Dehors la troïka et ses plans ! Dehors les contre-réformes et attaques anti-ouvrières que ce gouvernement, au service de l'Union européenne et du capital financier, prétend imposer !

(1) On se souvient de Delors et de sa « parenthèse » de la rigueur... qui a duré trente ans !  
(2) Il ne suffit pas, comme le fait *L'Humanité*, de dénoncer « un tour de vis de trop », ou de proposer : « D'autres voies sont possibles. » Faut-il, oui ou non, aider les travailleurs à bloquer par leur lutte de classe les coups qui leur sont portés ? Faut-il rompre avec l'Union européenne et les traités ? Questions incontournables.

## Chronique

## POLITIQUE

## Le décret Peillon sur la sellette

Laurence Fayard

Par leur grève massive le 12 février, les enseignants du primaire ont exprimé dans tout le pays leur refus clair et net de la réforme des rythmes scolaires du ministre Peillon. Ils ont dit qu'ils ne veulent pas d'une école territorialisée remettant en cause l'enseignement disciplinaire et le droit égal à l'instruction pour tous les enfants sur l'ensemble du territoire national. Ils veulent garder leur statut national de fonctionnaire d'Etat. La puissance de la grève, appuyée sur des centaines de motions d'écoles exigeant dans l'unité l'abrogation du décret, et combinée au rejet de la réforme par de nombreux élus, indique que rien n'est joué.

Le décret peut être retiré.

Ce mardi 19 février, on apprend que le maire de Lyon, Gérard Collomb (PS), qui s'était porté aux avant-postes de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, a dû finalement annoncer qu'il en différerait l'application à 2014, face à l'opposition des enseignants. La veille, à Paris, lors d'une nouvelle réunion de concertation animée par le maire, Bertrand Delanoë, sur les modalités de mise

**A Lyon, report de la réforme des rythmes scolaires, et le maire de Paris est toujours confronté à une levée de boucliers.**

en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013 à Paris, celui-ci a été de nouveau confronté à une levée de boucliers contre la réforme de la part des enseignants présents. Ce qui l'a amené à ne pas exclure de renoncer à la mettre en place en 2013...

Oui, plus que jamais, la question posée est bien celle-ci : le ministre Peillon doit abroger son décret, il doit répondre aux revendications, il doit recevoir les organisations syndicales.

## DERNIÈRE MINUTE

**Les fédérations CGT, FNEC FP-FO, SUD, FAEN se sont rencontrées lundi 18 février.**

**Le principe d'une lettre adressée au ministre Peillon pour qu'il réponde aux exigences des enseignants a été adopté. Cette lettre sera rendue publique le mercredi 20 février.**

## Décret Peillon

## Rythmes scolaires : à Paris, enseignants et parents ne désarment pas

De réunions publiques en réunions publiques, Bertrand Delanoë et son équipe municipale doivent faire face à l'opposition massive des enseignants et des parents. Acculé, le maire a même publiquement évoqué un report de la réforme à 2014. La presse rend compte de cet affrontement.

## "Delanoë hué par une foule hostile"

Le HuffPost avec AFP

**R**ythmes scolaires — La question scolaire pourrait bien empoisonner la fin du mandat de Bertrand Delanoë. Le maire de Paris, qui veut imposer la réforme Peillon sur les rythmes scolaires dès la rentrée 2013 en dépit de l'opposition d'une grande partie de la communauté éducative, a été copieusement sifflé lundi 19 février lors d'une réunion de concertation houleuse dans le XII<sup>e</sup> arrondissement.

"Ou vous m'aurez convaincu de ne rien faire, et je ne proposerai pas la réforme pour septembre 2013 ; ou je penserai que malgré les oppositions, les blocages, on peut faire une réforme qui soit un progrès pour tous (...). Si je sens que je peux le faire, je le ferai", a déclaré le maire de Paris, en conclusion d'une réunion qui a réuni plus de 700 personnes chauffées à blanc.

## "Delanoë sous les huées"

Figaro.fr, le 18 février 2013

**L**undi soir, pour ce troisième meeting, le maire en personne avait fait le déplacement pour tenter de renouer le dialogue, après les grèves du 22 janvier et du 12 février. A l'espace Reuilly (XII<sup>e</sup>), au cours de ces deux heures d'échanges houleux, la tension n'a cessé de monter. "Je ne suis pas un ennemi des enseignants. Aidez-moi à vous aider." De ce ton conciliant, Bertrand Delanoë est passé, en fin de séance, à celui de la défiance, frôlant le dérapage : "Je me fiche des insultes et des sifflets ! Vous savez, je me tape toute la droite depuis des années !", a-t-il lancé aux syndicats d'enseignants fort remontés, les accusant de faire le jeu de l'UMP... Peu habile.

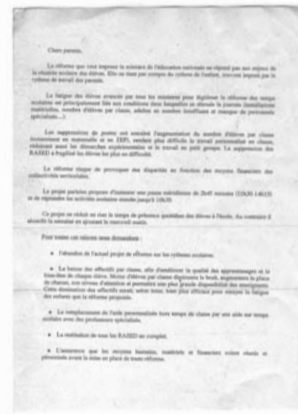
Pour l'heure, les syndicats enseignants ne prévoient pas de nouvelle grève. Mais les animateurs de la Ville prennent le relais. L'Unsa-animation appelle à la grève ce mercredi. "Entre 70 et 80 % des centres de loisirs parisiens seront fermés ce jour-là", explique Jean-Pierre Lubek, son secrétaire général. Décrivant des réunions qui ont viré à "la foire d'empoigne", il appelle à un "dialogue réel". Ses revendications : le maintien de la journée de centre de loisirs du mercredi et des efforts supplémentaires sur la filière animation qui compte nombre de vacataires.

## "Rythmes scolaires : Bertrand Delanoë chahuté par les profs"

20minutes

**L**espace de quelques heures, Bertrand Delanoë s'est retrouvé dans la peau d'un enseignant dans une école difficile. "Si cette réforme est un progrès, faisons-la tout de suite. Si elle ne l'est pas, ne la faisons jamais", s'avance le maire. "Jamais, jamais", scandent plusieurs participants. "Aidez-moi à vous aider", insiste Bertrand Delanoë, suscitant les éclats de rires de la salle. Une joute verbale de près de deux heures qui n'aura pas permis de désamorcer les discordes.

## Des instituteurs d'une école parisienne s'adressent aux parents



Chers parents,

La réforme que veut imposer le ministre de l'Éducation nationale ne répond pas aux enjeux de la réussite scolaire des élèves. Elle ne tient pas compte du rythme de l'enfant, souvent imposé par le rythme de travail des parents.

La fatigue des élèves avancée par tous les ministres pour légitimer la réforme des temps scolaires est principalement liée aux conditions dans lesquelles se déroule la journée (installations matérielles, nombre d'élèves par classe, adultes en nombre insuffisant et manque de personnels spécialisés...).

Les suppressions de postes ont entraîné l'augmentation du nombre d'élèves par classe (notamment en maternelle et en ZEP), rendant plus difficile le travail personnalisé en classe, réduisant aussi les démarches expérimentales et le travail en petit groupe. La suppression des RASED a fragilisé les élèves les plus en difficulté.

La réforme risque de provoquer des disparités en fonction des moyens financiers des collectivités territoriales.

Le projet parisien propose d'instaurer une pause méridienne de 2 heures 45 minutes (11 h 30-14 h 15) et de reprendre les activités scolaires ensuite jusqu'à 16 h 30.

Ce projet ne réduit en rien le temps de présence quotidien des élèves à l'école. Au contraire, il alourdit la semaine en ajoutant le mercredi matin.

Pour toutes ces raisons, nous demandons :

— L'abandon de l'actuel projet de réforme sur les rythmes scolaires.

— La baisse des effectifs par classe, afin d'améliorer la qualité des apprentissages et le bien-être de chaque élève. Moins d'élèves par classe diminuera le bruit, augmentera la place de chacun, son niveau d'attention et permettra une plus grande disponibilité des enseignants.

Cette diminution des effectifs serait, selon nous, bien plus efficace pour enrayer la fatigue des enfants que la réforme proposée.

— Le remplacement de l'aide personnalisée hors temps de classe par une aide sur temps scolaire avec des professeurs spécialisés.

— La restitution de tous les RASED au complet.

— L'assurance que les moyens humains, matériels et financiers soient réunis et pérennisés avant la mise en place de toute réforme. »

**"La diminution des effectifs serait, selon nous, bien plus efficace pour enrayer la fatigue des enfants que la réforme proposée"**

## LU DANS LA PRESSE

## Lyon : la municipalité renonce à appliquer la réforme des rythmes scolaires en 2013

Ce mardi 19 février, à Lyon, dont le maire, Gérard Collomb (PS), s'était porté aux avant-postes de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, *Le Progrès de Lyon* titre : « Lyon choisit d'attendre la rentrée 2014. » Et le quotidien commente : « Dans une ville où la semaine de quatre jours est en vigueur depuis 1991 et où les trois quarts des enseignants ont fait grève mardi, Gérard Collomb souhaite un consensus plus large avant tout changement. Le maire de Lyon veut aussi en savoir plus sur le coût final de la réforme pour sa ville. »

Et l'article de préciser : « Ces dernières semaines, les conseils d'école se sont multipliés, des parents d'élèves ont exprimé leurs doutes. Sur-tout, les trois quarts des enseignants de la ville ont fait grève mardi dernier (...). Les directeurs d'école, très inquiets de l'organisation de la pause de midi, ont contribué à cette très forte mobilisation. L'adjoint à l'éducation, Yves Fournel (GAEC), n'a pourtant pas ménagé ses efforts (...). Il a labouré le terrain, multiplié les réunions. »

## INTERVIEW

En lien avec la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Paris voudrait démanteler les conservatoires parisiens.

## La Ville de Paris voudrait démanteler les conservatoires de musique

Un enseignant en musique dans un conservatoire parisien répond à nos questions

**Enseignant en musique dans un conservatoire à Paris, tu étais en grève le mardi 12 février. Pour quelle raison ?**

Nous avons été réunis lundi 11 février par la direction, qui se doit d'appliquer la réforme des conservatoires que projette la Ville de Paris en liaison avec la réforme des rythmes scolaires. A aucun moment, les enseignants n'ont été consultés.

Paris compte dix-sept conservatoires d'arrondissement et un conservatoire à rayonnement régional, ce qui représente environ 1 200 enseignants en musique, danse et art dramatique, et environ 19 000 élèves. Ces conservatoires sont gérés par la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris (DAC), dont l'adjoint au maire est Bruno Julliard.

La réorganisation envisagée des études prévoit que les enseignants des conservatoires interviendront dans les écoles élémentaires sur le temps périscolaire.

**Sous quelle forme ?**

L'éveil musical et la première année du premier cycle des conservatoires seraient dispensés dans les écoles primaires aux élèves de CP et CE1 en aménageant les programmes pour les « adapter » aux besoins des élèves. Or, rien qu'en CE1, nous avons dénombré environ 2 000 élèves dans notre arrondissement.

On se demande vraiment comment les quatre-vingt professeurs du conservatoire, qui ont déjà environ 1 100 élèves à charge, pourront assurer des cours à 2 000 nouveaux élèves ! Les enseignants que nous sommes avons déclaré : « C'est insensé ! »

D'une part, nous, enseignants des conservatoires, avons été formés pour dispenser un enseignement spécialisé et non pour un enseignement généraliste.

D'autre part, au conservatoire, les budgets pour l'entretien et l'achat des instruments sont constamment en baisse ; les élèves jouent régulièrement sur des instruments à bout de souffle ! Sans oublier les professeurs qui attendent parfois plusieurs semaines pour obtenir un feutre leur permettant d'écrire au tableau !

**Actuellement l'enseignement artistique existe déjà dans les écoles...**

Les enseignements artistiques sont actuellement assurés, à Paris, par les professeurs de la Ville de Paris (PVP) recrutés par concours, intégrés au grade de catégorie A des personnels de la Ville de Paris, qui interviennent pendant le temps scolaire, conformément aux programmes de l'Édu-



Photo DR

**“Un mixage entre l'enseignement spécialisé des conservatoires et celui, plus généraliste, des écoles, avec des personnels à statuts différents, employés à des tâches diverses non définies”**

cation nationale, et soumis au même régime de congés et de vacances que les personnels enseignants. A la Ville de Paris, on dénombre 765 PVP dans trois disciplines : éducation physique et sportive, arts plastiques et éducation musicale. En éducation musicale par exemple, selon les informations reçues, les PVP seraient, avec la réforme, rattachés à la direction des affaires culturelles et non plus aux affaires scolaires (DASCO). A la place, la DAC recruterait des « DUMI », c'est-à-dire des intervenants de catégorie B, de statut et salaire différents. Il y aurait ainsi un mixage entre l'enseignement spécialisé des conservatoires (piano, violon, flûte, trompette...) et celui, plus généraliste, des écoles, avec des personnels à statuts différents, employés à des tâches diverses non définies.

**Dans quel objectif ?**

Faire des économies me paraît être la principale motivation de cette réforme. Dans ce projet, écoles et conservatoires de la Ville de Paris subiraient conjointement

une dégradation sans précédent. Sans oublier les personnels dont les statuts risquent d'être remis en cause.

**Avez-vous pris des initiatives ?**

A la suite de la réunion avec la direction, des collègues du conservatoire ont décidé de se mobiliser. Certains se sont rendus à l'assemblée

générale intersyndicale des enseignants qui se tenait à la Bourse du travail.

A deux reprises, nous avons demandé l'abrogation du décret Peillon et l'abrogation de la réforme voulue par la DAC de Paris, et nous avons demandé qu'une assemblée générale de tous les personnels enseignants des conservatoires se tienne dans les quinze prochains jours, afin de donner une suite à notre mouvement.

Ensuite, place de l'Hôtel de Ville, au rassemblement qui avait lieu pendant le Conseil de Paris, plusieurs dizaines de collègues issus de tous les conservatoires d'arrondissement étaient présents, avant de rejoindre la grande manifestation en début d'après-midi. ■

## La réalité sur les créations de postes à l'Éducation nationale

Les fermetures de classes continuent

**A**bout d'arguments pour faire face à la mobilisation des instituteurs pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, le recteur de Paris, comme M. Delanoë et ses représentants, avancent le nombre considérable de postes créés. Dans la réalité, qu'en est-il ?

A Paris, le projet de répartition des postes prévoit 24 ouvertures de classes pour 33 fermetures. Dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, il y aurait 4 fermetures de classes pour une seule ouverture. Dès lors, on peut dire sans se tromper qu'on est passé de « plus de maîtres que de classes » à « moins de classes que de maîtres ».

Correspondant ■

Les “effectifs supplémentaires” de l'Éducation nationale : une masse de contractuels

**L**e ministère crée 6 770 « équivalents temps plein (ETP) » d'enseignement dans les écoles et les établissements scolaires. Ils correspondent à 20 310 étudiants de master première année embauchés comme contractuels à un tiers-temps pour la rentrée prochaine, à la suite de leur admissibilité aux concours organisés en juin prochain. On lit en effet sur le site du ministère : « Entre septembre 2013 et les épreuves d'admission, qui se dérouleront en juin 2014, ces étudiants effectueront un tiers-temps de service d'enseignement, notamment sur des missions de remplacement. » C'est la première fois qu'un concours d'Etat ne recrute pas des fonctionnaires stagiaires ou des élèves-professeurs, mais des contractuels qui ont vocation, s'ils sont admis en juin 2014, à remplacer les départs en retraite de la rentrée 2014. De même le ministère crée :

- 88 ETP de conseillers principaux d'éducation (CPE) qui correspondent à 264 contractuels à un tiers-temps ;
- 350 ETP d'auxiliaires de vie scolaire individuels (AVS-i), qui sont des contractuels ;
- 50 ETP d'assistants sociaux et 100 ETP correspondant à des emplois d'administratifs pour les établissements scolaires.

S'ajoutent 458 contractuels qui compenseront les décharges de stagiaires, et 965 ETP dans l'enseignement privé et l'enseignement agricole public et privé. ■

Chaque semaine,  
lisez  
Informations  
ouvrières !  
Soutenez ce journal,  
abonnez-vous!

## INFORMATIONS SYNDICALES

### Le congrès national de la FSU s'est réuni

**I**ntervenant alors que se déroulait la grève massive des instituteurs contre le décret Peillon de réforme des rythmes scolaires, le congrès national de la FSU s'est réuni du 11 au 15 février, à Poitiers. Le congrès a demandé “la réécriture” du décret Peillon. La revendication de retrait de ce décret n'a pas été retenue. Ce congrès a aussi adopté un appel à la journée du 5 mars contre l'accord interprofessionnel Medef-CFDT, aux côtés de la CGT et de FO.

**“POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE CRÉATIONS D'EMPLOIS”**

« La situation de l'emploi est dramatique. Déjà 5 millions de chômeurs et chômeuses et les plans de licenciements se multiplient. La FSU apporte son soutien aux salarié(e)s des entreprises aujourd'hui en lutte pour sauvegarder leurs emplois.

Le gouvernement ne doit plus attendre pour permettre la relance économique, résorber le chômage, améliorer la situation des salariés et contribuer à résorber l'emploi précaire, particulièrement dans la fonction publique. Or le gouvernement, en contraignant les budgets publics, en cédant aux exigences patronales, avec, notamment, le pacte de compétitivité, fait des choix qui ne lui permettent pas d'y parvenir. L'accord national interprofes-

sionnel, par la remise en cause du Code du travail qu'il induit, inscrit de lourdes dégradations de la situation sociale. A un moment où les salarié(e)s ont besoin de garanties, cet accord entérine un recul des droits.

La FSU, refusant l'austérité et la flexibilité, appelle, avec la CGT et FO, à participer à la journée d'action du 5 mars prochain afin d'obtenir et gagner des droits sociaux. Il s'agit de construire une première mobilisation pour recréer l'espoir d'une véritable ambition sociale. La FSU s'adressera à ses partenaires pour mettre en place un plan d'action qui réunisse les salariés du privé et du public sur leurs préoccupations communes. » ■



Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

Photo DR

# Contre l'accord de flexibilité du 11 janvier 2013

## Les appels communs CGT et FO se multiplient pour le 5 mars

Les deux confédérations CGT et Force ouvrière, non signataires de l'accord du 11 janvier de flexibilité et de destruction du Code du travail, ont appelé à « la mobilisation la plus large possible au travers de rassemblements, de manifestations et arrêts de travail dans les régions, départements et localités : le 5 mars prochain ».

Depuis le lancement de cet appel le 8 février dernier, dans de nombreux départements, les unions départementales CGT et FO appellent à manifester, avec souvent des appels à débrayer. Comme on le lira ci-contre, des appels communs commencent à être lancés dans des professions, au niveau des entreprises. L'accord scélérat du 11 janvier signé entre le patronat et la CFDT (ainsi que la CFTC et la CFE-CGC) avait été demandé dans un document d'orientation du ministre du Travail, Michel Sapin, en date du 7 septembre 2012. François Hollande, à plusieurs reprises, avait appelé à un « compromis historique » pour « réformer le marché du travail ».

Un peu partout, les appels communs se concentrent sur une exigence : non à la transposition en loi de l'accord. C'est le 6 mars que le gouvernement veut faire adopter son projet de loi au Conseil des ministres. Le temps presse.

**Les unions départementales CGT et FO Haute-Loire**

### Non à une loi qui facilite la flexibilité et les licenciements

**N**ous devons nous mobiliser pour que cet accord ne soit pas retranscrit dans la loi. **Mobilité ou viré (article 15) :** les salariés pourront être licenciés pour motif personnel en cas de refus de mobilité.

**Généralisation du chantage à l'emploi (article 18) :** les salariés qui refusent l'application d'un accord collectif de baisse de salaires ou d'augmentation du temps de travail seront licenciés pour motif économique individuel. Le motif du licenciement sera inattaquable.

**Faciliter les licenciements (article 20) :** le patronat pourra décider de la procédure de licenciement et du contenu du plan social par simple accord d'entreprise. Il pourra licencier plus facilement et plus rapidement.

**Les patrons à l'abri des juges (titre V) :** les possibilités de recours juridiques des salariés sont limitées dans le montant et dans la durée. Pour la contestation des licenciements au conseil des prud'hommes, la durée de recours juridique est réduite de 5 ans à 24 ou 36 mois. C'est une mesure injuste qui favorise l'impunité patronale.

Le mardi 5 mars, tous dans l'action avec arrêt de travail, rassemblement à 11 heures, place Cadelaide, au Puy-en-Velay.

**Déclaration des unions départementales CGT et FO concernant l'accord national interprofessionnel compétitivité et emploi du 11 janvier 2013**

### Adresse aux salariés du département de l'Ain

**L'**employeur peut désormais licencier plus rapidement, plus facilement et sans risque, avec une simple homologation administrative. (...)

La précarité est généralisée et facilitée au travers du CDI intermittent mis en place à titre expérimental dans trois branches et réservé aux entreprises de moins de 50 salariés (art. 22 de l'accord). (...)

Les contrats à temps partiel sont maintenant de 24 heures hebdomadaires au minimum, mais ces heures seront lissées sur l'année. (...)

La taxation des contrats courts est facilement contournable (...).

Cet accord, qualifié d'"historique", est d'une extrême gravité pour les salariés.

Un projet de loi transposant cet accord doit être soumis au Conseil des ministres dans la première quinzaine de mars pour être débattu à l'Assemblée en mai.

Le gouvernement prévoit de recourir à une procédure d'urgence pour faire adopter cette loi, donc une procédure rapide. C'est inacceptable !

**Communiqué des organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires et Syndicat des étudiants de Nantes (SEN) de Loire-Atlantique**

### Se mobiliser partout pour faire échec à cet accord

**L**a transposition de cet accord fragilise considérablement le contrat à durée indéterminée dont la période d'essai a été largement étendue. Déjà, le patronat n'hésite pas à utiliser cette période d'essai comme des CDD. (...)

Les accords dérogatoires emploi-compétitivité voulus par Nicolas Sarkozy, par le Medef et entérinés le 11 janvier 2013, permettraient aux employeurs de réduire nos salaires à peau de chagrin ou d'augmenter le temps de travail sous prétexte de préserver l'emploi. Il s'agit d'imposer surtout de nouveaux sacrifices aux salarié(e)s. (...)

Un tel accord signé par trois organisations syndicales (CFDT, CGC, CFTC) est un véritable coup de poignard dans le dos des salarié(e)s. (...)

Le gouvernement ne doit pas transposer cet accord en projet de loi, accord représentant une régression sociale sans précédent qui détruit notre Code du travail.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires et SEN de Loire-Atlantique exigent du gouvernement et des parlementaires le rejet de cet accord. (...)

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires et SEN de Loire-Atlantique appellent à se mobiliser partout pour faire échec à cet accord.

**Fédération nationale des syndicats de transports CGT Fédération des transports FO**

### Appel à la mobilisation : tous ensemble le 5 mars

**P**our les fédérations de transports de la CGT et de FO, c'est un accord inacceptable, c'est plus de flexibilité, plus de précarité, plus de liberté de licencier et plus d'impunité juridique pour les employeurs. Nous sommes à l'opposé de l'objectif initial de cette négociation abusivement appelée "sécurisation de l'emploi".

Comment peut-on prétendre défendre l'intérêt des salariés en augmentant la flexibilité et en facilitant les licenciements ?

En s'attaquant au Code du travail qui assure une protection et un contre-pouvoir pour les salariés ?

Les signataires devront répondre d'une telle forfaiture (...). Devant cet enjeu majeur de société, nous appelons l'ensemble des salariés à faire grève le 5 mars 2013. »

**Les unions départementales CGT et FO du Var**

### Pourquoi c'est non ?

**A**rt. 18 : "Maintien dans l'emploi" : il s'agit "d'accords" entreprise par entreprise, contre le cadre national de branche, ajustant les "droits" des salariés aux besoins de l'entreprise.

**Art. 24, 25 et 26 : "Sécurisation des procédures de licenciement" :** le titre est explicite, il permet à l'employeur de "simplifier" les procédures de licenciement, et notamment de ne plus être obligé (Code du travail actuel) de motiver préalablement les raisons du licenciement.

**Art. 20 : "Licenciements de 10 salariés et plus" :** le texte supprime purement et simplement deux sections du Code du travail relatives aux protections des salariés en cas de licenciement économique, permettant aux patrons de décider seuls de la procédure de licenciement (...).

Comment accepter de donner encore plus de droits au patronat pour accentuer la flexibilité du travail, un patronat déjà largement soutenu par le gouvernement (172 milliards d'euros d'aides diverses, auxquels s'ajoutent les 20 milliards de "crédit d'impôts", et les 30 milliards annuels d'exonérations de cotisations sociales). Le 5 mars, il faut dire non à la transposition de ce texte par le gouvernement !

Cette journée de grèves et de manifestations doit exprimer le refus de l'austérité et de la flexibilité

Mardi 5 mars, rendez-vous à 10 h 30 sur la place de la Liberté, à Toulon ; rendez-vous à 10 h 30, à Draguignan. »

**CGT et FO ITRSI**

### Contribuer au succès de la grève et de la mobilisation

**N**os sections syndicales CGT et FO d'ITRSI (1) adhèrent totalement à l'appel de leurs confédérations qui s'opposent résolument aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi signé le 11 janvier 2013.

Cet accord, qui bouleverse le Code du travail (le CDI ne serait plus la norme !), devrait être retranscrit dans une loi, dont le projet sera présenté le 6 mars au Conseil des ministres. Si cette loi voyait le jour, les entreprises pourront, au prétexte de difficultés "conjoncturelles" et par des accords locaux, baisser le salaire et/ou augmenter le temps de travail, accélérer et faciliter les licenciements, organiser des mutations forcées. Les salariés qui refuseraient l'application de ces accords seraient licenciés !

Dès à présent, les militants et adhérents CGT et FO se mobilisent pour créer les conditions d'un grand mouvement et de puissantes manifestations régionales le 5 mars 2013. Les fédérations FO Com et CGT déposeront un préavis de grève. Nous appelons les organisations syndicales qui se retrouvent dans les revendications posées par les confédérations CGT et FO, le 5 mars 2013, à contribuer au succès de la grève et de la mobilisation.

(1) France Télécom.

AFP (AGENCE FRANCE-PRESSE) &gt; Contre la flexibilité et les restructurations

## Grève à l'appel de tous les syndicats

Correspondant

Après une première grève de sept heures qui a été massivement suivie le 31 janvier, le personnel de l'Agence France-Presse a décidé de cesser une nouvelle fois le travail le mercredi 13 février, cette fois pour vingt-quatre heures, pour exiger le retrait de projets de restructuration touchant à ses services sur la France et sur l'Afrique.

Des projets imposés sans concertation, qui, de l'avis de tous les syndicats (CGT, FO, SNJ, CFDT, SUD et CGC), vont se traduire par de nouvelles diminutions de postes, une précarité et une flexibilité accrues, et donc par un nouvel affaiblissement de la capacité de l'agence à fournir une information de qualité.

Réuni en assemblée générale lundi 11 février, c'est à l'unanimité (moins une voix) que le personnel a voté ce nouvel arrêt de travail pour obtenir le retrait des projets de la direction,

comme le demande la plate-forme revendicative élaborée par les syndicats.

En France, alors que de nombreux postes ne sont pas pourvus dans les bureaux de province et que les effectifs n'ont cessé de diminuer au cours des dernières années, la direction de l'AFP entend alléger considérablement les coûts de la collecte de l'information avec, à la clé pour les personnels, plus de flexibilité, plus de polyvalence et des conditions de travail encore dégradées. Au prétexte de « mieux anticiper les besoins des médias français (...) aux prises avec une mutation économique, éditoriale et stratégique sans précédent », la direction entend de plus en plus transformer l'AFP en agence « low cost », fournissant à ses clients français une information aguicheuse dans la présentation et le contenu, mais réduite et formatée, aux antipodes des missions de l'agence.

En ce qui concerne l'Afrique, l'objectif est de délocaliser la direction à Johannesburg (Afrique du Sud),

où serait créé un desk anglophone avec des journalistes ayant un statut « local » (payés en rands bien sûr), le desk Afrique francophone à Paris étant fusionné au sein d'un desk Europe où il perdrait du même coup une bonne part de ses effectifs et de sa spécificité. Après le rattachement de la couverture des pays du Maghreb à la direction Moyen-Orient à Nicosie (Chypre — NDLR), ce serait un nouveau coup dur porté à la couverture par l'AFP de cette région du monde, alors qu'elle est aujourd'hui au cœur de l'actualité.

Ces projets interviennent alors que l'AFP s'apprête à négocier avec le gouvernement un nouveau contrat d'objectifs et de moyens pour les cinq années à venir. Le budget 2013 se traduit déjà par une austérité considérablement accrue, avec des baisses de 15 à 20 % des sommes consacrées à la collecte de l'information, et les syndicats redoutent que la négociation à venir se traduise par une nouvelle baisse de la dotation de l'Etat à l'agence. ■

LA POSTE &gt; Paris

## Grève massive des plates-formes de préparation du courrier

A plus de 60 %, les postiers des plates-formes de préparation du courrier (PPDC) de Paris sont en grève « illimitée » depuis le 18 février, à l'appel, dans l'unité, des syndicats des postaux de Paris CGT, CGT-FO et SUD. Ces PPDC assurent le tri du courrier entre Paris intra-muros et extra-muros, permettant un acheminement à J + 1 du courrier dans la capitale.

Correspondant

Les postiers exigent l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois concernant les PPDC de Paris-Brune et de Paris-Bovin, et l'annulation de la fermeture de la PPDC de Paris-Bercy prévue pour la fin de l'année. Des centaines de postes de travail sont menacés de disparition.

Le responsable de FO nous explique : « La grève est motivée par le fait que l'ensemble du personnel de Paris-Bercy ne croit pas aux « bons reclassements » de la direction. Et pour cause ! Pour beaucoup, ils en sont à leur troisième, voire quatrième restructuration. Ils ne savent même pas où ils vont atterrir. Ce qu'ils veulent, c'est le maintien de leur centre sur le site du Charolais. Notre organisation syndicale défend leur revendication qui est légitime, contre l'argument de la direction selon lequel la SNCF aurait décidé, comme propriétaire des locaux, de ne pas renouveler le bail. Lorsque nous avons demandé des garanties écrites qu'il n'y ait aucune suppression d'emploi, la direction a refusé de donner ces garanties. »

« La Poste fait plus fort que Renault et Peugeot réunis ! »

Pour le responsable de la CGT : « L'argument du bail ne tient pas. Bercy devrait fermer en 2013, puis le centre de tri de Paris-Charolais-PLM en 2014, et nous apprenons qu'Avirail, qui est une filiale de la SNCF, ne déménagerait qu'en 2016. Sur cette question du bail, c'est le flou le plus total. Ils veulent nous enfumer. Pour moi c'est très clair : l'objectif est l'économie de personnels pour accroître les profits des futurs actionnaires de La Poste avec le changement du statut juridique. En matière de suppressions d'emplois, La Poste fait plus fort que Renault et Peugeot réunis, puisque, si on fait le compte, ce sont 15 000 suppressions d'emplois sur trois ans. Face à cette situation, nous avons décidé de taire nos divergences, de réaliser l'unité et de répondre à l'aspiration des personnels qui veulent le maintien de leur centre sur le site de Bercy, l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations. » ■

## Grève nationale à l'inspection du travail

Les agents de l'inspection du travail étaient en grève le 18 février à l'appel de la CGT, de la FSU et de SUD, contre un plan de réorganisation présenté par le ministre du Travail, Michel Sapin (lire notre précédent numéro).

Soixante-douze heures avant la grève, le ministre avait écrit aux agents pour accuser les syndicats grévistes de faire le jeu de l'UMP ! Malgré ces pressions, et une mobilisation entravée par la division syndicale et le début des congés scolaires, la grève a été particulièrement suivie sur certains sites. A Toulouse, fait inhabituel, les agents ont décidé de manifester dans la ville, « ce qui témoigne de l'acharnement des collègues », nous rapporte un correspondant. ■



Profitant de la venue de Michel Sapin à Lyon, le 18 février, les grévistes partent en cortège.

Photos DR

## Industrie

RENAULT

## La parole à Samuel Beauvois, délégué SUD à MCA

Des débrayages ont eu lieu le 29 janvier et le 5 février après l'annonce de 7 500 suppressions d'emploi dans les usines du groupe Renault en France, alors que se mènent les discussions avec les délégués centraux sur l'accord de « compétitivité ».

Peux-tu nous rappeler quels sont les principaux points de l'accord de « compétitivité » en discussion ?

Les principaux points de cet accord sont le gel des salaires en 2013, le gel des augmentations individuelles, le gel de l'augmentation générale des salaires à 0,5 % en 2014 et 0,75 % en 2015 et 2016. Il prévoit également une augmentation du temps de travail qui représente entre 6 et 20 jours supplémentaires par an, et la mobilité entre les sites. Bien entendu, pour le moment, la direction parle de faire appel au « volontariat » pour ce qui concerne la mobilité entre les sites, mais on sait bien que, faute de volontaires, cette mobilité sera imposée d'une façon ou d'une autre. Si cet accord est validé, on parle aussi de préparer un nouveau contrat de travail, que chaque salarié devra signer, nouveau contrat de travail qui stipulera que, désormais, chaque salarié doit accepter les termes de cet accord de compétitivité.

Quelle est la position de ton syndicat ?

Pour nous, c'est inacceptable. Nous nous sommes prononcés contre la signature de cet accord. Nous l'avons encore réaffirmé hier par tract. SUD n'a pas de délégués centraux à Renault, mais nous demandons aux délégués centraux des autres organisations syndicales de ne pas signer.

Les débrayages qui ont eu lieu les 29 janvier et 5 février ont été limités. Il est clair que ce sont les bases syndicales des organisations confédérées qui, n'ayant pas confiance dans leurs délégués centraux, les ont provoqués pour faire pression sur eux pour qu'ils ne signent pas. Si un tel accord devait être signé (il faut pour cela la signature d'organisations syndicales représentant 30 % du personnel), nous serions dans l'obligation de poser le problème du blocage des sites pour empêcher ce recul social. Impossible de laisser notre avenir entre les mains d'une poignée d'individus qui prétendent décider pour nous, à l'instar des dirigeants de la CFDT (dont la figure emblématique, Chèreque, vient d'être cooptée au gouvernement !). On sait que la position de FO, c'est non à l'accord, et tant mieux. Mais ce matin (6 février), des informations faisaient état du fait que CFDT et CFE-CGC (qui à elles deux représentent plus de 30 % des salariés) étaient au bord d'accepter de signer l'accord.

Que penses-tu des déclarations de Montebourg, qui, à propos des annonces de 7 500 suppressions d'emplois, dit : « Ce ne seront ni des licenciements ni des suppressions d'emplois » ?

Quand on augmente la productivité à outrance, quand on pousse les gens à accepter d'aller travailler à des dizaines de kilomètres de chez eux, on crée les conditions pour contraindre les gens à accepter de partir, soi-disant « volontairement ».

Mais pour M. Montebourg, ce ne sont pas des licenciements...

Propos recueillis le 6 février 2013 ■

GOODYEAR

## Poursuite des attaques contre la CGT Goodyear

La direction de Goodyear maintient son plan dit « social » aboutissant à jeter à la rue 1 200 travailleurs de l'usine d'Amiens. La CGT refuse de « négocier » les licenciements et exige l'annulation du plan. Et la campagne contre la CGT Goodyear se poursuit.

Correspondant

Rappelons que c'est la CGT, syndicat majoritaire, qui, depuis cinq ans, empêche la mise en œuvre des plans de restructuration et de flexibilité. Aux dernières élections syndicales, la CGT a remporté 86 % des suffrages, SUD, 11 % ; il faut rappeler que SUD était pour la signature du plan et pour la vente d'une partie de l'usine, l'agraire, au groupe américain Titan, ce que la CGT a refusé.

Après avoir dénoncé à plusieurs reprises la CGT, SUD a annoncé engager le combat contre la fermeture de l'usine. Mickaël Wamen expliquait à ce sujet dans le *Courrier Picard* : « Toute organisation syndicale qui souhaite mener la lutte est la bienvenue, à condition qu'elle suive le combat (...), qu'elle ne change pas d'avis le lendemain et qu'elle cesse de nous cogner dessus ». Et il ajoutait, concernant les travailleurs : « Ils savent que nous seuls continuerons la lutte jusqu'au bout contre une direction qui sait pertinemment, car elle a déjà fait le coup, que les élections

ont lieu dans deux mois. J'ai dit à Henry Dumortier (directeur Goodyear Dunlop — NDLR) : « Vous nous faites le coup à chaque fois. » Il (Dumortier — NDLR) veut changer la donne syndicale en espérant faire passer ensuite le plan que nous mettons en échec. »

En effet, les élections syndicales auront lieu dans deux mois. On comprend, dans ces conditions, le sens de la campagne contre la CGT Goodyear : propulser d'autres organisations plus accommodantes avec le patron. ■



## Chronique

## INTERNATIONALE

Europe-Amérique :  
les visées d'Obama

François Forgeue

Dans son rapport sur « l'état de l'Union », présenté devant le Congrès des Etats-Unis le 12 février dernier, le président Barack Obama a notamment déclaré :

« Le monde d'aujourd'hui ne présente pas que des dangers, mais également des possibilités (...). Aujourd'hui, j'annonce que nous allons entamer des discussions pour aboutir à un traité de partenariat transatlantique avec l'Union européenne — parce que des échanges libres et équitables d'un côté et de l'autre de l'Atlantique aideront à la création de millions d'emplois bien payés aux Etats-Unis. »

Immédiatement, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, s'est félicité de cette proposition : « Ces négociations entre les deux plus grands blocs économiques donneront le "la" des règles au plan mondial. »

Depuis que les Etats-Unis ont imposé des traités de libre commerce, à commencer par l'accord de l'Alena qui concernait l'ensemble des Amériques, ces traités ont toujours eu comme fonction d'assurer des débouchés aux marchandises et aux capitaux américains, tout en réduisant à un état de dépendance aggravée les pays englobés dans ces traités. Barack Obama a, d'ailleurs, fixé clairement l'objectif du point de vue américain dans la citation faite plus haut.

Dès sa constitution, encore plus après le traité de Maastricht et la mise en place de l'euro, l'Union européenne a facilité la prééminence des multinationales américaines et du dollar dans toute l'Europe. Cette fois, ce qui est présenté comme « l'accord du siècle bénéfique pour tous » signifie franchir une étape qualitative dans la voie où chacun des Etats composant l'Union européenne est déjà engagé.

Il s'agit de faire sauter tous les verrous — dont certains existent nationalement, par exemple, en ce qui concerne l'agriculture en France — qui gênent encore la domination de l'impérialisme américain. Cette proposition est faite à un moment où tous les pays de l'Union européenne plongent dans la récession. Selon ce qu'elles se croient encore en mesure de sauver, les différentes bourgeoisies réagissent avec plus ou moins d'enthousiasme ou de résignation. Une chose est certaine : la marche au grand traité de libre commerce ne peut que s'accompagner, dans chacun des pays d'Europe, d'une intensification de l'offensive menée contre la classe ouvrière et ses organisations.

L'événement

## Etats-Unis : le rapport d'Obama sur "l'état de l'Union", révélateur de la profonde crise du système politique aux Etats-Unis

François Forgeue

Observant l'un des rites des institutions politiques américaines, le président Barack Obama a présenté le 12 février dernier, devant le Congrès (la réunion commune de la Chambre des représentants et du Sénat), le rapport sur l'état de l'Union.

**A** lors que bon nombre de commentateurs avaient trouvé « terne » son discours d'investiture, cette fois, les éloges se multiplient. Le grand hebdomadaire financier britannique, *The Economist*, connu pour ses positions réactionnaires, dit du discours d'Obama qu'il était « substantiel ». Dans la presse américaine, on en souligne le caractère « libéral », « fidèle aux traditions du Parti démocrate ». (« Le discours prononcé par Barack Obama a été le plus démocrate depuis des années, non seulement à cause de l'ampleur des propositions qu'il a faites, mais aussi à cause du ton employé », *International Herald Tribune*, 14 février 2013).

Essayons, en écartant le rideau de louanges, d'y voir d'un peu plus clair. Ce que révèle d'abord le discours d'Obama, c'est la profondeur de la crise du système politique aux Etats-Unis. En dépit de ses admonestations — et de son « ton ferme » tant vanté — rien ne permet de dire qu'un accord sera atteint avec le Parti républicain, pour éviter une baisse automatique des dépenses publiques prévues pour mars.

Cette crise constitue un élément central de la crise mondiale. Crise mondiale qui, au moment où Obama prononce son discours, s'approfondit encore : les signes d'un effondrement en Europe sont de plus en plus clairs, tandis qu'il n'y a pas de véritable reprise aux Etats-Unis.

C'est dans ces conditions qu'Obama réaffirme le rôle dirigeant de l'impérialisme américain à l'échelle mondiale. Il annonce qu'il met en chantier un projet de traité de libre commerce avec l'Europe qu'il compare au traité multilatéral de libre commerce en Asie (dont la Chine est exclue). Se plaçant dans le sillage de Bush — dont il assure avoir vic-

torieusement poursuivi la tâche — il parle de « victoire contre al-Qaida », qui ne serait plus que l'ombre d'elle-même, après une guerre de dix ans contre le terrorisme. La seule énumération des « problèmes » soulignés par Obama (Afghanistan, Syrie, Iran) montre bien que cette décennie a été celle d'une multiplication d'agressions sanglantes contre les peuples, de dislocation des nations, qui n'a abouti qu'au chaos, préludes à de nouvelles guerres. Tout le lot des mesures antidémocratiques prises par Bush est d'ailleurs maintenu : des techniques d'interrogatoire « poussées », à l'usage des drones pour éliminer les « ennemis des Etats-Unis », aux lois dirigées contre les libertés aux Etats-Unis mêmes...

Aux Etats-Unis mêmes... Là est le centre du rapport sur l'état de l'Union :

« Notre première priorité, c'est de faire des Etats-Unis un aimant pour de nouveaux emplois et pour l'industrie », a déclaré Obama, c'est-à-dire que les Etats-Unis doivent devenir plus « compétitifs ». Comment y parvenir ? Comment résorber « la dette » ? Obama explique : « Le plus grand facteur de notre dette à long terme est le coût croissant des dépenses de santé d'une population vieillissante. Ceux d'entre nous qui sont profondément attachés à une institution comme Medicare doivent répondre au besoin de modestes réformes, sinon nos plans de retraite étoufferont les investissements nécessaires à nos enfants et mettront en péril les retraites des générations futures. »

Voilà qui est clair : les grands responsables des difficultés des Etats-Unis, ce sont les travailleurs âgés qui bénéficient de Medicare. Medicare est un programme fédéral d'accès aux soins pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Medicare a toujours été la cible des éléments les plus réactionnaires. Mais aujourd'hui, remettre en cause Medicare est devenu un objectif commun « bipartisan », comme on dit aux Etats-Unis, à savoir du Parti démocrate comme du Parti républicain.

C'est une commission bipartite appelée Simpson-Bowles, du nom des représentants démocrate et républicain qui l'animaient, qui a œuvré à une réforme de Medicare. « Sur Medicare, dit Obama, je suis prêt à mettre en œuvre des réformes qui permettent les mêmes économies que celles proposées par la commission Simpson-Bowles. Ce que je propose va même plus loin. »

**"Pas de concessions, pas de coupes ! Ne touchez pas à Medicare ! Ne touchez pas à nos retraites !" Ces mots d'ordre ont été repris par des centaines d'organisations syndicales au niveau des branches, des villes, des Etats.**

« Nous ne pouvons, ajoute Obama, demander aux citoyens les plus âgés et aux familles ouvrières de porter tout le poids de la réduction du déficit sans demander un effort aux plus puissants et aux plus fortunés. » Partager le fardeau ?

Mais, pourquoi les « citoyens les plus âgés et les familles ouvrières », déjà cruellement frappés par les conséquences de la crise, devraient-ils porter une partie du fardeau d'une situation créée par « les puissants et les fortunés », et qui est en elle-même un terrible réquisitoire contre leur système d'exploitation ?

N'est-ce pas la tâche des organisations syndicales, des organisations de la classe ouvrière, de s'en tenir à leur position traditionnelle : « Non à toute attaque contre Medicare » ?

Mais le mandat confié à Obama par les « puissants et les fortunés », c'est précisément de chercher à associer les directions des organisations syndicales, en particulier de la centrale syndicale AFL-CIO, à l'objectif de destruction des conquêtes de la classe ouvrière. C'est pourquoi certains des cercles les plus décisifs du capitalisme américain ont soutenu Obama contre Romney. D'où les phrases sur la nécessité de demander un effort aux plus riches, et les formules appelant à la renaissance d'une classe moyenne prospère et au droit à l'éducation pour tous. D'où, aussi, la mesure de relèvement du salaire minimum, dont il faut rappeler qu'il est l'un des plus bas du monde, si on le calcule par rapport au salaire moyen, et que la généreuse augmentation décrétée par Obama ne lui permet que de retrouver son niveau de 1979...

« Pas de concessions, pas de coupes ! Ne touchez pas à Medicare ! Ne touchez pas à nos retraites ! » Ces mots d'ordre ont été repris par des centaines d'organisations syndicales au niveau des branches, des villes, des Etats. Ils étaient au cœur des grandes mobilisations qui ont secoué l'Etat du Wisconsin face à des mesures antisyndicales décrétées par le gouverneur républicain, comme dans la grande grève des enseignants de Chicago contre le gouverneur démocrate, proche d'Obama. Là est la question clé de toute la politique américaine dans la période qui commence.

## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## ÉTAT D'ISRAËL

## Des centaines de détenus palestiniens en grève de la faim

Des centaines de détenus palestiniens dans trois prisons israéliennes observent une grève de la faim en solidarité avec quatre des leurs qui ont cessé de s'alimenter normalement depuis des mois. Samer Issaoui, Jaafar Ezzeddine, Aymane Charawneh et Tariq Qaadane observent depuis plusieurs mois une grève de la faim pour exiger leur libération par l'Etat d'Israël.

Des milliers de Palestiniens ont manifesté le 18 février à travers la Cisjordanie en solidarité avec les détenus.

## LA RÉUNION

## Heurts violents entre jeunes et forces de l'ordre

Des heurts violents ont opposé des jeunes aux forces de l'ordre à La Réunion, au Port (nord), lors d'une manifestation de jeunes qui réclamaient du travail.

Les affrontements ont duré une bonne partie de la nuit dans plusieurs quartiers de cette commune, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Denis. Aux grenades lacrymogènes tirées par les gendarmes mobiles, les manifestants ont répliqué par des jets de pierres et de cocktails Molotov dans le secteur de la Rivière des Galets et la cité Rico-Carpaye.

Une réunion entre le maire du Port, Jean-Yves Langenier (Parti communiste réunionnais), et une délégation de jeunes dans l'après-midi, n'a pas abouti.

Des manifestations ont eu lieu depuis dans plusieurs autres communes de l'île, rassemblant des jeunes réclamant eux aussi des emplois.

## CHIFFRE

970

C'est, officiellement, le nombre minimum de bombardements opérés par l'aviation française au Mali dans le cadre de l'opération Serval entre le 11 janvier, date du lancement de l'opération militaire, et le 13 février, date de fin de ce décompte provisoire.

## ÉGYPTE

## Manifestation à Port-Saïd

Dimanche 17 février, à Port-Saïd, des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de la ville en réclamant justice pour les dizaines de personnes tuées dans les affrontements avec la police. Ils ont été rejoints par les employés des bâtiments officiels qui les ont quittés ; des écoles, des banques, des usines ont également fermé. Le président Morsi avait réagi aux violences à Port-Saïd et dans deux autres villes longeant le canal de Suez en faisant appel à l'armée pour assurer la sécurité ainsi qu'au couvre-feu. Mais, depuis le mois dernier, le couvre-feu a systématiquement été bafoué à Port-Saïd, Suez, Ismaïlia. La jeunesse, les travailleurs et la population ont continué de manifester pour exiger justice.



A Siliana, par milliers, les Tunisiens ont défilé pour les funérailles de Chokri Belaïd, le 8 février, comme deux autres millions dans tout le pays.

Faute d'aboutir à un accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale élargi, le Premier ministre, Hamadi Jebali, reporte jour après jour sa proclamation. Il vient ainsi d'annoncer, le 18 février, l'échec de sa tentative. C'est que son parti, le parti islamiste Ennahda, par la voix de son président, Rached Ghannouchi, exige de conserver ses prérogatives sur les principaux postes ministériels. Une fois de plus, la démonstration est faite que l'Assemblée constituante ne détient aucun pouvoir. Alors qu'Ennahda est au bord de la scission, on constate l'implosion du parti présidentiel, le Congrès pour la République, dont nombre de sections et de dirigeants démissionnent.

Mais tous sont d'accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont aucun désaccord de fond sur le programme économique, et notamment sur l'accord d'association avec l'Union européenne, qui se traduit par l'accumulation d'une dette colossale de l'ordre de 20 milliards de dollars.

## GRÈVE GÉNÉRALE LE 8 FÉVRIER À L'APPEL DE L'UGTT

La grève générale appelée par l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) le 8 février, jour des funérailles de Chokri Belaïd, le dirigeant assassiné du Parti des patriotes démocrates, funérailles qui ont mobilisé près de deux millions de citoyens, et les récentes grèves régionales à Siliana, Sidi Bouzid, Sfax et dans d'autres régions, témoignent de la détermination de la classe ouvrière et de la jeunesse, touchées de plein fouet par le chô-

mage qui se creuse de plus en plus, à maintenir le programme de leurs revendications : « Le travail pour la dignité ».

La violence qui se développe et le climat d'insécurité trouvent leur explication dans le refus du gouvernement de répondre aux revendications portées par la révolution.

## UN CONGRÈS NATIONAL REGROUPEANT TOUTES LES FORCES POLITIQUES ET TOUTES LES ORGANISATIONS

C'est ce que déclare l'UGTT : « Nous faisons assumer au gouvernement l'entière responsabilité dans la recrudescence de la violence politique et sociale, pour avoir protégé et n'avoir pas poursuivi ceux qui ont commis tous ces crimes, y compris les agresseurs de l'UGTT, des partis politiques et des composantes de la société civile et demand(ons), une nouvelle fois, la dissolution des "ligues de protection de la révolution". »

Et cette insécurité peut, à terme, offrir aux groupes djihadistes l'occasion de remettre en question l'intégrité territoriale du pays, alors que toute la région est frappée par les conséquences de la guerre au Mali. Voilà le véritable sens des actions armées et de la circulation des armes dans le pays.

L'UGTT appelle, à nouveau, à réunir un congrès national regroupant toutes les forces politiques et toutes les organisations représentatives pour définir le programme des urgences qui doivent être traitées.

Une chose est sûre, quelle que soit la forme que prendra le gouvernement d'union nationale, il ne fera que nourrir le climat de violence et d'insécurité.

Correspondant ■

## ALGÉRIE

## La Poste : grève victorieuse des postiers

(Lu dans *Fraternité*, journal du Parti des travailleurs d'Algérie, n° 47)

"D ans l'unité, les travailleurs d'Algérie Poste ont organisé une grève nationale durant deux semaines. Le ministère de tutelle qui a longtemps tergiversé a fini par descendre rencontrer les représentants des grévistes (...). « Des salaires avec lesquels il est difficile de finir les fins de mois, conditions de travail difficiles, pressions de tout genre pour améliorer la qualité du service public avec peu de moyens, des travailleurs qui partent en retraite avec des pensions qui les plongent dans une précarité chronique, des emplois précaires... parfois, des fonctionnaires ne trouvent même pas de chaises » : ce sont là les propos que nous avons entendus dans les sit-in organisés quotidienne-

ment par les postiers à la Grande Poste d'Alger (...).

Constatant l'impasse de la grève, Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens — NDLR), est intervenu en personne pour trouver une issue conforme aux revendications des travailleurs.

Samedi 12 janvier, le ministre est descendu dans l'après-midi pour rencontrer les délégués des travailleurs regroupés à la Grande Poste d'Alger. Il a pris la parole et a déclaré son accord de principe pour répondre favorablement à l'ensemble des points contenus dans la plate-forme revendicative des travailleurs. Un document prouvant sa bonne foi est distribué sur le champ. »

## AFRIQUE DU SUD

## Des vigiles tirent sur des mineurs d'une mine d'Amplats (Anglo American Platinum)

Plusieurs mineurs ont été atteints par des tirs de vigiles de la mine de Siphumelele exploitée par Anglo American Platinum (Amplats), à Rustenburg, dans le nord de l'Afrique du Sud.

« Nous ne pouvons pas confirmer combien de gens sont blessés, mais un certain nombre ont été transférés à l'hôpital. (...) Je ne suis pas sûr qu'il y ait des morts », a indiqué le porte-parole de la police, Thulani Ngubane. Le porte-parole d'Amplats, Mpumi Sithole, s'est contenté de dire que le groupe « (rassemblait) des informations ». La mine de Siphumelele était l'un des centres de la grève qui a paralysé l'activité d'Amplats entre septembre et novembre 2012.

## BULGARIE

## Manifestations de masse contre les factures élevées de l'électricité



Le ministre bulgare des Finances, Simeon Djankov, a été limogé lundi 18 février, au lendemain de manifestations dans une vingtaine de villes contre les factures élevées de l'électricité, manifestations qui ont réuni des dizaines de milliers de personnes, a annoncé le gouvernement.

Ce sont les premières protestations massives spontanées depuis la fin du régime bureaucratique en Bulgarie.

Le limogeage de Djankov répond à la crainte du gouvernement que ces manifestations dégénèrent « en violence incontrôlable », alors qu'à Sofia, des heurts entre manifestants et policiers ont éclaté en cours du défilé.

Les manifestants ont réclamé une « nationalisation » des trois entreprises de distribution d'énergie qui se partagent le territoire bulgare, l'autrichienne EVN et les tchèques CEZ et Enero Pro, une exigence à laquelle le ministre des Finances se déclarait fermement opposé.

## MALI

## L'armée malienne torture et tue sous les yeux de l'armée française

Dans le Nord du Mali, l'armée malienne a régulièrement recours à la torture et au meurtre contre des civils qu'elle accuse d'avoir soutenu les groupes islamistes. Ces soldats ont ainsi tiré sur des personnes désarmées lors des affrontements, le 10 février, dans le centre de Gao, provoquant au moins trois morts et quinze blessés. Les accusations d'exactions contre l'armée malienne se multiplient depuis le début de l'opération française Serval le 11 janvier, de la part d'Human Rights Watch, d'Amnesty International ainsi que de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Ces organisations parlent de meurtres, dans et autour de la ville de Niono (ouest), d'« une série d'exécutions sommaires » près de Mopti et Sévaré (centre), et également de viols.

Un journaliste de l'AFP parlait de traces de torture (brûlures de cigarettes, à l'électricité, à l'acide, os brisés, marques de coups et de strangulation, balles dans le corps, violences sexuelles).

A Tombouctou, des journalistes de l'agence américaine Associated Press affirment également avoir « découvert des cadavres d'Arabes enterrés dans le sable, près de la ville ».

La famille de l'un d'eux a expliqué que la victime avait été arrêtée par les forces maliennes deux semaines auparavant. Plus de nouvelles ensuite, jusqu'à la découverte de son cadavre.

A Gao et à Tombouctou, des soldats français admettent avoir vu agir leurs homologues maliens. « Ils traitent leurs prisonniers comme des chiens », dit l'un d'eux. Un autre explique : « La hiérarchie (de l'armée française) a semblé inquiète, mais ensuite, cela se joue à Paris. »



## Chronique

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Conférence ouvrière européenne  
15, 16, 17 mars 2013, TarragoneA propos  
des manifestations  
appelées chaque jour  
au Portugal  
et en Espagne

Andreu Camps

Les commissions exécutives de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO) appellent à manifester le dimanche 10 mars dans toutes les grandes villes d'Espagne, dans le cadre de la campagne de mobilisations proposée par la Confédération européenne des syndicats (CES) sans mots d'ordre précis, mais « pour l'emploi ! », « contre la corruption ! ». Le 16 février dernier, en Espagne, il y a eu une cinquantaine de manifestations contre les expulsions de logement, à l'appel du mouvement des victimes des hypothèques, avec le soutien des syndicats. Le dimanche 17 février, dans quinze grandes villes du pays, les travailleurs, médecins, et infirmiers du système de santé manifestaient contre les coupes budgétaires. Les syndicats ont appelé à soutenir les manifestations prévues le 20 février contre les réformes envisagées au sein du ministère de la Justice. Ils appellent aussi, le 23 février, à de nouvelles manifestations dans tout le pays contre la corruption et pour la « régénération démocratique ». Au même moment, le 16 février au Portugal, une vingtaine de manifestations rassemblaient des dizaines de milliers de travailleurs dans les principales villes du pays, à l'appel de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), contre la politique économique du gouvernement. Le secrétaire général de la CGTP, Arménio Carlos, a annoncé à la fin de la manifestation à Lisbonne que son syndicat appellerait à des manifestations et des grèves pendant tout le mois de mars. Une chose est claire : les travailleurs et la majorité de la population en Espagne, au Portugal et dans tous les pays d'Europe sont opposés aux différents plans d'austérité dictés par la troïka. Les travailleurs et les jeunes, la majorité de la population sont disposés, comme le montrent ces grèves et manifestations, à combattre pour le retrait de ces plans et pour en finir avec les gouvernements qui les appliquent. Mais chacun est en droit de se poser la question : peut-on faire reculer les gouvernements par un carrousel de manifestations sans objectif précis ? Peut-on porter un coup d'arrêt à la politique dictée par la troïka sans œuvrer à unifier en un seul mouvement, sur des objectifs précis, tous les travailleurs des villes et des campagnes ? Les 15, 16 et 17 mars prochains se tiendra à Tarragone une conférence ouvrière européenne. A son ordre du jour : comment faire pour aider à surmonter les obstacles qui empêchent que se réalise l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour le retrait des plans de la troïka ?

Entretien avec Kieran Thorpe,  
secrétaire du groupe municipal du Labour Party,  
à Hatfield-Welwyn

**Tu es signataire du manifeste constitutif de l'association des élus locaux du Labour contre les coupes budgétaires. Peux-tu brièvement nous dire pourquoi ?**

J'ai décidé de signer le document de fondation qui s'intitule : « Les élus locaux contre les coupes », parce qu'à mon avis, de nombreux élus municipaux de ce pays se demandent ce qui se passe en ce moment et ne prennent pas position contre les coupes car ils se sentent isolés et subissent des pressions.

Nous n'avons pas la majorité au conseil municipal de Hatfield. Les coupes prévues, en particulier dans les services municipaux, touchent vraiment les habitants et les quartiers. J'ai donc décidé de signer la déclaration, pour organiser la résistance, en votant contre ces coupes et, on peut l'espérer, fournir ainsi un point d'appui à ceux qui envisagent de faire de même.

**Certains, notamment à gauche, disent : « On le sait bien mais on n'y peut rien, il faut voter, il faut rembourser la dette. » Que penses-tu de ces arguments ?**

A mon avis, c'est un faux argument. Comment peut-on à la fois être persuadé que ces coupes font des dégâts et les faire passer ? En même temps, je me rends compte du fait que c'est parfois très difficile. C'est plus facile pour moi parce que nous ne sommes pas à la tête du conseil municipal.

Mais à mon avis, si davantage d'élus locaux disaient « non au gouvernement », « nous refusons les coupes ! », il faudrait bien qu'en haut, ils changent. Ce qui est intéressant, c'est que même des élus du parti conservateur ont écrit au Premier ministre pour lui dire qu'il va trop loin, qu'il n'y a plus rien dans quoi tailler.

**Quelles sont les coupes budgétaires opérées à Hatfield et quelles sont leurs conséquences pour les jeunes et la population ?**

L'ampleur des coupes budgétaires ici est incroyable. Prenons l'exemple de la taxe d'habitation. Les plus pauvres sont désormais obligés de payer jusqu'à 10 % de la taxe d'habitation, alors qu'avant, ils en étaient exemptés. Il va donc falloir qu'ils trouvent l'argent pour payer.

Un impôt sur les chambres dites « non utilisées » a été créé. Cela concerne, par exemple, un couple sans enfant qui loue un trois-pièces dans des habitations à loyer modéré gérées par la municipalité. On essaie ainsi de les faire quitter leur logement pour les reloger dans des appartements minuscules. Mais il n'y a pas d'appartements disponibles. Donc, pour leur forcer la main, on leur supprime les allocations logement. Mais s'ils n'ont pas les moyens, s'ils ne peuvent pas payer, où vont-ils trouver l'argent ?

Partout, systématiquement, nous voyons des sommes importantes aller à des associations caritatives, comme les services de bénévoles, les services d'aide et de conseil à la personne... Et c'est là que les gens rencontrent toutes sortes de problèmes. Ils y ont recours pour trouver de l'aide, un toit par exemple. Mais dans le Hertfordshire, l'association pour les SDF ne fonctionne plus, elle a été fermée. Alors, à qui les SDF peuvent-ils s'adresser pour avoir de l'aide ?

Voilà concrètement certaines des conséquences des coupes auxquelles nous assistons. Et cela s'aggrave. On a taillé partout, dans tout. Alors, que fait-on ?

Des résidences pour personnes âgées, des foyers où les personnes âgées se réunissent pour être ensemble commencent maintenant à fermer. C'est absolument révoltant.

Tu as vu, on a marché dans la neige pour venir jusqu'ici. C'est très dangereux. Encore un service où on a fait des coupes. La voirie est privatisée, tout est privatisé. Regarde, par exemple, le ramassage des ordures ménagères. Je ne sais pas quelle est la situation en France ou dans les différents pays, mais ici, nos ordures ne sont ramassées qu'une fois tous les quinze jours. L'hiver, on ne sent rien. Mais l'été, ça pue. C'est terrible. Et si



Manifestation à Londres, en 2011, contre les mesures d'austérité.

le ramassage ne passe pas le jour prévu — comme cela se produit de temps en temps, notamment quand il neige —, les poubelles ne sont ramassées qu'une fois par mois. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les impôts locaux baissent. Les gens paient autant d'impôts, mais pour moins de services. Je trouve que c'est révoltant.

**Dans le manifeste de l'association, il est dit que les élus signataires ont décidé de s'adresser aux syndicats et de travailler avec eux...**

Tous les services administratifs locaux ont été privatisés ; nous n'avons plus d'industrie ; British Aerospace n'existe plus ici. Nous travaillons

avec les sections syndicales qui continuent d'exister, avec les syndicats de la fonction publique, comme Unison. Bien sûr, nous souhaitons travailler avec eux et nous avons besoin de leur soutien, parce que nous, les élus locaux du Labour, nous sommes des gens du peuple, des gens comme les autres. Nous avons besoin de l'aide des postiers, du CWU (le syndicat des postiers — NDLR)... Nous les représentons, nous essayons de les défendre, mais nous avons aussi besoin qu'ils nous soutiennent.

Nous travaillons également avec l'union locale des TUC et avec des travailleurs de différents secteurs professionnels, du bâtiment, des plombiers... et, beaucoup de jeunes qui, de ce fait, se trouvent associés à ce que nous faisons. L'implication dans le combat que nous menons n'est pas un truc de professionnels de la politique. Chacun y a sa place.

**Que penses-tu de l'appel lancé par des syndicalistes espagnols et portugais pour organiser une conférence ouvrière à Tarragone ?**

Comme tout le monde en Grande-Bretagne, nous suivons ce qui se passe en Europe. On nous dit que si le Portugal, l'Espagne... sont en train de faire faillite comme la Grèce, c'est de leur faute. Mais quand on regarde plus loin que ces idioties dont nous abreuvons les médias nationaux, on voit les conséquences que subissent les gens, en particulier les jeunes. Les chiffres montrent qu'en Espagne, il y a près de 60 % des jeunes au chômage. Je trouve que c'est absolument révoltant. Alors, je pense qu'il est grand temps que les gens s'unissent en Europe. Il s'agit de faire prendre conscience que ce qui se passe est totalement injuste, et pas seulement dans certains pays, mais dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle j'apporte mon soutien complet à ce genre d'initiative, à des regroupements comme celui-ci et des conférences où nous pouvons nous rassembler et répondre à la question : « Qu'allons-nous faire ? »

**Participeras-tu à la conférence de Tarragone ?**  
Oui, si je le peux. Je vais tout faire pour cela. Si je ne peux y parvenir, quelqu'un me représentera.

Propos recueillis par Jean-Pierre BARROIS ■



Kieran Thorpe est le secrétaire du groupe municipal du Labour Party de la circonscription d'Hatfield-Welwyn Garden City, dans le comté du Hertfordshire, une circonscription qui compte quelque

100 000 électeurs. Le conseil municipal est composé de quarante-huit conseillers : trente-quatre conservateurs, deux libéraux démocrates, un indépendant et onze du Labour Party.

Autrefois prospère, notamment lorsqu'elle accueillait l'usine British Aerospace, la ville voit aujourd'hui un nombre grandissant de ses quartiers et de ses citoyens frappés par le chômage et les conséquences de la destruction des services publics locaux.

Kieran Thorpe est également l'un des premiers signataires du manifeste de fondation de l'association nationale des élus locaux du Labour contre les coupes budgétaires. C'est à ce titre qu'il a décidé de s'associer à la préparation de la conférence ouvrière européenne de Tarragone.

## ITALIE

Convoquées à la suite de la démission de Mario Monti, des élections législatives auront lieu les 24 et 25 février prochains

## Aucune liste ne semble avoir la possibilité de gagner ces élections

Aucun travailleur n'ira voter les 24 et 25 février prochains en pensant que ces élections législatives peuvent ouvrir une issue. Ainsi, la même interrogation revient chez de nombreux travailleurs : « Je ne vois aucun candidat pour qui voter. Il faut chercher le moins pire, mais le moins pire existe-t-il ? »

Une chose est certaine : ces élections vont aggraver la situation d'instabilité politique. N'oublions pas qu'elles ont été anticipées, car le gouvernement Monti (soutenu par Bersani, responsable du Parti démocrate [PD], et Berlusconi) n'était plus capable — en raison de la résistance des travailleurs qui a permis notamment d'imposer à la direction de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) de ne pas signer le pacte de productivité — de mettre en œuvre, après deux ans d'attaques qui ont amené 30 % de la population sous le seuil de pauvreté, toutes les contre-réformes exigées par l'Union européenne.

Il fallait alors trouver une nouvelle « légitimité » pour poursuivre l'application de ces plans.

Mais aucune liste (ni le PD de Bersani, ni le « centre » de Monti, ni la droite de Berlusconi) ne semble avoir la possibilité de gagner ces élections. D'autre part, sont annoncés



Photo DR

une abstention importante et un vote en faveur des listes de protestation (Grillo, le magistrat Ingroia...). Selon les sondages, le PD disposerait d'une petite longueur d'avance, mais sans majorité au Sénat. C'est dans ce contexte de décomposition de la bourgeoisie que les capitalistes se posent la question de comment faire. Ber-

sani et Monti tentent d'apporter une réponse en indiquant qu'ils sont « disponibles pour un accord après les élections », proposant ainsi une nouvelle alliance pour garantir la « stabilité ».

Cependant, la « stabilité » ou l'« instabilité » ne sont pas simplement le produit d'une opération arithmétique, mais d'abord le résultat de la lutte de classe.

Et celle-ci ne s'est pas interrompue pendant la campagne électorale : grève des gynécologues le 12 février dernier, grève annoncée dans les transports, grève à l'entreprise sidérurgique ILVA...

Dans un pays qui enregistre la fermeture de 1 000 usines chaque jour, la situation peut donc devenir explosive.

Au moment où les travailleurs rejettent la poursuite de la politique de destruction imposée par l'Union européenne, plus que jamais, l'indépendance des organisations syndicales est la question centrale.

C'est dans ce contexte que s'est tenue, à Turin le 2 février dernier, une conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier, rassemblant trente-cinq travailleurs, militants et délégués syndicaux. Vous pourrez lire ci-dessous quelques éléments de la discussion qui s'y est menée.

Lorenzo VARALDO ■

## IRLANDE

## Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs manifestent dans les rues de Dublin



« Halte aux coupes ! », « Ce n'est pas notre dette ! », le 9 février.

Photo DR

Un pas historique sur le chemin du redressement économique de l'Irlande : c'est dans ces termes que, selon la presse irlandaise, Enda Kenny, le Premier ministre du gouvernement de coalition Labour-Fine Gael, a salué un accord de restructuration de la dette passé avec la Banque centrale européenne (BCE).

Passé en urgence en pleine nuit par le Parlement, cet accord transfère les actifs pourris de l'Anglo Irish Bank à une structure ad hoc dite de « défaisance ». Rappelons que l'Anglo Irish Bank, ainsi que d'autres banques, avait été renflouée par l'Etat à hauteur de 64 milliards d'euros, opération qui avait occasionné l'intervention de la troïka (FMI, Union européenne, BCE) en 2010. L'accord prévoit d'allonger à quarante années (jusqu'en 2053 !) la période de remboursement. Et la majorité de la presse ne tarit pas d'éloge sur la grande mansuétude de la BCE, qui aurait, dans le même temps (bonne âme), ramené le taux d'intérêt de la dette de 8 à 3 %. Il convient de remarquer que l'allongement à quarante années de la période de remboursement compensera largement cette réduction du taux d'intérêt. C'est en effet le double de la dette concernée que devra finalement rembourser l'Irlande. Alors que l'agence de notation Standard & Poor's saluait l'accord, le *Wall Street Journal* précisait sans détour qu'il signifiait que la population irlandaise allait passer les quarante prochaines années à payer une dette résultant de la faillite d'une banque privée. Cet accord fait de l'Irlande le pays d'Europe où la dette par habitant, 16 500 euros, est la plus élevée.

C'est la raison pour laquelle, dès l'annonce de cet accord, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs ont manifesté dans les rues de Dublin, derrière les banderoles de leurs syndicats, tandis que des manifestations analogues se déroulaient dans les grandes villes du pays, notamment à Cork, Limerick, Waterford. La réponse à l'appel lancé par la confédération syndicale ICTU a été particulièrement massive.

Deux mots d'ordre ont dominé tous les autres : « Halte aux coupes ! » et « ce n'est pas notre dette ! », dans une manifestation où l'ampleur des cortèges des syndicats nationaux témoignait de la résolution de la classe ouvrière irlandaise à ne pas se soumettre à la dictature de la dette.

Jean-Pierre BARROIS ■

## DOCUMENT

### Extraits de l'appel adopté

« Nous sommes des travailleurs de différents secteurs, délégués syndicaux, militants d'horizons différents (...).

**Tous, nous voudrions une seule chose : que cette politique prenne fin.**

Nous voudrions que les écoles, les hôpitaux, les services sociaux fonctionnent de nouveau et se développent ; que les postes supprimés soient rétablis et que les services publics vendus pour le plus grand profit des entreprises privées soient rendus publics de nouveau. Nous voudrions que les contrats nationaux soient renouvelés, avec de vraies augmentations permettant de récupérer le pouvoir d'achat perdu et ainsi relancer la production, arrêter les fermetures d'usines, en finir avec le chômage technique.

Et au lieu de cela ? Non seulement aucun parti n'ouvre cette perspective, mais tout le monde veut encore nous faire croire que ces aspirations sont absurdes, hors de la réalité (...).

**Après nous avoir entraînés là où nous en sommes, l'Union européenne et la troïka entendent donc, quel que soit le vainqueur des élections, imposer la même politique destructrice que tous les gouvernements — ceux de Berlusconi et Monti en dernier — ont suivie jusqu'à maintenant (...).**

Par millions, à plusieurs reprises, nous avons manifesté, fait grève, tenté de résister ces dernières années, démontrant, sous tous les gouvernements, que la force de bloquer ces plans était là. Qu'a-t-il manqué ? C'est un fait : régulièrement nous nous sommes retrouvés face au refus des dirigeants syndicaux de dire clairement « retrait » des plans destructeurs et de se battre de toutes leurs forces dans cet objectif. Bien sûr, dire « retrait » ou « abrogation » signifie rompre avec la logique des traités européens et exprimer une position véritablement indépendante. Mais aujourd'hui, qui peut penser un seul instant qu'accepter le diktat de la troïka et de l'Union européenne, peut nous sauver du désastre complet (...)? »

Le 2 février, une conférence ouvrière s'est tenue à Turin

## Pour l'indépendance du mouvement ouvrier, pour le retrait des mesures Berlusconi-Monti, pour l'abrogation du TSCG

Dans son introduction à la discussion, un délégué syndical enseignant est revenu sur le contenu des plans de la troïka et a posé la question suivante : « Mais alors, pour repousser les attaques qui s'annoncent et ouvrir la perspective d'une autre politique, n'est-il pas nécessaire que les syndicats rejettent les diktats de l'Union européenne et se prononcent en toute indépendance pour le retrait des plans d'ores et déjà annoncés, pour l'abrogation de ceux engagés par Berlusconi et Monti, et

mobilisent pour imposer la volonté de la majorité, quel que soit le gouvernement en place ? Le refus des dirigeants de la CGIL de signer le pacte de productivité — contrairement à ce qui s'est passé avec la loi Fornero et le plan Marchionne dont le « retrait » n'a jamais été demandé — peut être le point de départ pour une politique indépendante. » Une déléguée syndicale dans un centre d'appel explique que dans son secteur, les syndicats ont signé un accord qui augmente la flexibilité, laquelle est déjà terrible. Elle ajoute : « Ils ont signé ce que les syndicats en France ont refusé. Cela remet en cause le Contrat national, nous place dans une situation de concurrence avec les employés des

entreprises sous-traitantes. Je dois toujours me battre contre un appareil qui cherche à nous convaincre qu'il n'y a rien à faire »

« Tout ce que vous dites sur les syndicats, c'est juste, il y a des problèmes énormes », répond un ouvrier de Pirelli, délégué syndical. Il poursuit : « Mais le syndicat est nécessaire, il faut que nous pesions plus, que nous défendions les revendications. »

Question sur laquelle insiste également un délégué syndical enseignant : « Il ne faut pas dire que le syndicat ne sert

à rien. C'est le discours du capitalisme pour détruire les organisations de la classe ouvrière. Je ne sais pas si je vais voter ; peut-être que je voterai pour la liste Ingroia, peut-être que je m'abstiendrai. Mais je crois qu'il n'y a pas de parti indépendant des travailleurs en Italie, et ce problème est directement lié à la question de l'indépendance par rapport à l'Union européenne. Même la liste la plus à « gauche », Ingroia, reste dans le cadre de la dette et des directives européennes. Donc ce n'est pas sur le terrain du vote qu'aujourd'hui il y aura la réponse. La question centrale, c'est de se battre dans les syndicats pour préserver leur indépendance. »

## EN BREF

## PORTUGAL

### L'économie sombre, le gouvernement maintient « le cap de l'austérité »

Le Premier ministre portugais a admis que le pays est plongé dans une violente récession, alors que les mesures d'austérité, qu'il prétend maintenir, ont déjà provoqué une hausse massive du chômage qui, au dernier trimestre 2012, touchait près de 17 % de la population active. Selon l'Institut national des statistiques (INE), l'économie a enregistré en 2012 un recul de 3,2 %, supérieur aux 3 % prévus par le gouvernement.

Témoin d'une colère sociale grandissante, un groupe de travailleurs a interrompu les débats du Parlement le 15 février dernier, en chantant *Grandola, Vila Morena*, l'hymne de la révolution des Œillets qui a renversé la dictature le 25 avril 1974.

Le 16 février, la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) a rassemblé des dizaines de milliers de manifestants à Lisbonne et dans une vingtaine de villes du pays.

Alors que la troïka représentant les créanciers du Portugal (Union européenne-FMI-Banque centrale européenne) doit entamer à la fin du mois une nouvelle mission d'évaluation des réformes mises en œuvre, le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a exclu tout changement de politique.

Déclarant le Portugal « au bord de la banqueroute », il n'en a pas moins martelé qu'« il doit continuer à mettre en œuvre un programme récessif ». Après avoir décrété pour cette année une hausse généralisée des impôts, le gouvernement entend imposer une « réforme de l'Etat » destinée à réduire les dépenses publiques de 4 milliards d'euros d'ici à 2014. ■